

×

## Avertissement

JUser::\_load : impossible de charger l'utilisateur ayant l'ID 710



COMITÉ SECTORIEL DE  
DE L'INDUSTRIE DES **MAIN-D'ŒUVRE  
MINES**

---

<b>Niveau d'études</b>	Professionnel
<b>Sanction</b>	DEP
<b>Durée</b>	870 heures
<b>Code</b>	5248

## Conduite de grues

Acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour exercer avec compétence les tâches relatives aux manœuvres d'un camion-flèche, d'une grue automotrice, d'une grue télescopique sur camion, de grues conventionnelles sur camion et sur chenilles, installer et assembler une grue, charger, décharger et déplacer des matériaux, monter des structures, manœuvrer un godet à béton et une nacelle et lever des charges avec deux grues.

Établissements scolaires :

- Atelier-école Les Cèdres

Téléphone : 1 888 452-4316

Courriel : atelierlescedres@cstois-lacs.qc.ca

Site Internet

---